



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS

-
Centre de formation
permanente



COLLOQUE

Le Contract Management
à l'ère du Digital

-
Vendredi 28 juin 2019

8 h 30 → 13 h

Centre Assas, amphi 3

92 rue d'Assas 75006 Paris

Le petit-déjeuner du Contract Management
Contract Management de l'université Paris II Panthéon-Assas



Le Contract Management à l'ère du digital.

Pour la 5^e année consécutive, les étudiants du DU Contract Management de l'université Paris II Panthéon-Assas dirigé par Jérôme Chacornac, maître de conférences, organisent leur colloque petit-déjeuner sur la thématique «Le Contract Management à l'ère du digital».

L'objectif du colloque est de réunir des experts qui présenteront l'évolution du champ d'activité et de compétences du Contract Manager dans un monde en pleine transformation numérique. Ils répondront aux interrogations d'un public composé de professionnels mais également d'étudiants souhaitant approfondir leurs connaissances en Contract Management.

Cette année, le colloque sera parrainé par Rémy Rougeron, senior vice-président juridique & contrats du groupe Thales, membre de l'équipe pédagogique du DU Contract Management de l'université Paris II Panthéon-Assas, fondateur et ancien président de l'AFCM.

-
- 08 h 30 Accueil des participants - Petit-déjeuner
 - 09 h 00 Discours d'accueil de Jérôme Chacornac, directeur de la formation
 - 09 h 15 Discours de Rémy Rougeron, parrain du colloque
 - 09 h 30 **Table ronde n°1** - Le Contract Management au service du RGPD
 - 10 h 30 **Table ronde n°2** - Le Contract Management à l'heure des outils digitaux
 - 11 h 30 Pause Networking & Journal du Contract Management (JCM)
avec la présence de Rolland Terrin, rédacteur en chef
 - 11 h 50 Présentation de l'ADUCMA et de l'AFCM par Antoine Papegaey et Jean Bouvet
 - 12 h 00 **Table ronde n°3** - Le Contract Management face au Cyber-risque
 - 13 h 00 Discours de clôture
-

TABLE RONDE N°1

Le Contract Management au service du RGPD

L'entrée en vigueur du règlement sur la protection des données (RGPD) le 25 mai 2018 renforce le dispositif de protection des données personnelles et l'arsenal des sanctions. Il instaure notamment le Délégué à la protection des données (DPO), acteur incontournable de l'implémentation de ce texte dans les entités concernées en tandem avec le Contract Manager qui, du fait de ses compétences en gestion du cycle contractuel et de sa connaissance opérationnelle des contrats, constitue un rouage essentiel au niveau projet.

Animée par **Sébastien Payet**, étudiant du DU Contract Management de l'université Paris II Panthéon-Assas, **Juliette Rouilloux-Sicre**, DPO du Groupe Thales, **Laurent Gaultier**, vice-Président Legal Operations & Transformation d'Alstom, et **Jérôme Chacornac**, directeur du DUCM et maître de conférences à l'université Paris II Panthéon-Assas.

TABLE RONDE N°2

Le Contract Management à l'heure des outils digitaux

Les entreprises sont entrées dans l'ère de la numérisation et de l'automatisation des contrats. L'effervescence autour des outils digitaux, cette transformation numérique du cycle de vie des contrats a pour ambition de simplifier les processus opérationnels, d'augmenter la transparence, la visibilité et l'harmonisation des processus, dans le but de réaliser des gains de performance et de compétitivité. Face à ces défis, le Contract Manager se contentera-t-il d'une simple mise à niveau numérique de la gestion des contrats, ou à l'inverse, saisira-t-il cette occasion pour réinventer les modes de gestions des contrats ?

Animée par **Basile Janvier**, étudiant du DU Contract Managment de l'université Paris II Panthéon-Assas, **Grégoire Miot**, Head of New Markets à Legisway/Wolters Kluwer, **Fabrice Naftalsky**, avocat chez EY Société d'Avocats, et **Rossana Ampola**, assistante juridique chez Exane.

TABLE RONDE N°3

Le Contract Management face au cyber-risque

Le cyber-risque recouvre des procédés d'intrusion et d'atteinte aux données qui peuvent revêtir des formes variées. Elles se caractérisent principalement par la rapidité de leur évolution, parfois leur inventivité et le plus souvent, la force de leur capacité de nuisance. Face à la préoccupation des entreprises en raison de la fréquence et de la gravité croissante des incidents cybers, le Contract Manager ne peut plus échapper à la maîtrise de ce risque en faisant notamment appel aux spécialistes de la cyber-assurance, et ce, quel que soit le secteur d'activité dans lequel il opère.

Animée par **Maroussia Netter-Adler**, étudiante du DU Contract Management de l'université Paris II Panthéon-Assas, **Florence Colomb**, commercial Contract Manager chez Caggemini, **Alexis Nardone**, expert associé – Manager Risques IT du cabinet GM Consultants, et **Nicolas Helenon**, fondateur et co-gérant de NeoTech Assurances (groupe LSN Assurances).

Colloque parrainé par Rémy Rougeron, conçu et présenté par les étudiants et anciens étudiants du DU Contract Management de l'université Paris II Panthéon-Assas, Fatiha Galtier, Maroussia Netter-Adler, Basile Janvier et Sébastien Payet. Avec le soutien des membres de l'ADUCMA et du Centre de formation permanente de l'université Paris II Panthéon-Assas.



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS

12 place du Panthéon 75005 Paris
www.u-paris2.fr